HESPUL

Autoconsommation et projets de territoires, quelles contradictions, quelles opportunités ?

Anne-Claire FAURE

HESPUL

Centre de ressources national

HESPUL

photovoltaique.info

Toute l'information sur le photovoltaïque

Accueil | Actu | Forum | Outils | Lexique | Faq | Recherche

Accueil > Enjeux et perspectives > **Parité et autoconsommation**

- L'énergie solaire
- Enjeux et perspectives
  - Historique et développement
  - **Parité et autoconsommation**
  - Contexte mondial
  - Recherche & innovation
- Contexte français
- Systèmes et composants
- Métiers et formations
- Galerie de réalisations

Réaliser un projet

- Particuliers
- Collectivités territoriales
- Entreprises
- Exploitants agricoles
- Copropriétés

Investir collectivement

HESPUL | ADEME

Dans la rubrique "Parité et autoconsommation" :

- Parité avec le réseau
- L'autoconsommation résidentielle
- L'autoconsommation dans le tertiaire et l'industrie
- L'autoconsommation collective

Parité et autoconsommation

Le prix des installations photovoltaïques baisse tandis que celui de l'électricité devient de plus en plus cher. La **parité réseau** (ou **compétitivité du photovoltaïque**), c'est-à-dire lorsque le coût du kWh photovoltaïque sera égal au coût du kWh du réseau, est déjà pour demain dans certains pays. Cette parité réseau ne sera pas atteinte partout en même temps car elle dépend des coûts d'investissement et de fonctionnement des installations, donc de la puissance installée, mais aussi du lieu géographique d'implantation (ensoleillement différent par exemple entre le nord et le sud), et encore d'autres facteurs.

L'**autoconsommation** est un terme à la mode mais attention de ne pas confondre autoconsommation du point de vue du flux financier avec autoconsommation du point de vue du flux électrique. Dans les faits, les électrons obéissent à la loi de proximité et vont au point de consommation le plus proche. Du fait que l'électricité photovoltaïque n'est pas toujours produite au même moment qu'elle est consommée, du point du vue du flux électrique, un particulier dépasse rarement 20 % à 40 % d'autoconsommation (le reste est utilisé « ailleurs » - c'est-à-dire injecté au réseau dans la plupart des cas, ou plus rarement dans des batteries, selon la configuration du système).

Le réseau électrique permet heureusement que toute l'électricité produite puisse être consommée quelque part sans être perdue, tandis que le cadre législatif, du fait de la mise en place des tarifs d'achat permet d'apporter des revenus supplémentaires au producteur.

Attention donc à bien réfléchir avant de se lancer dans un modèle prévoyant une autoconsommation partielle ou totale. La vente totale reste aujourd'hui la plus rentable en France.

Pour en savoir plus sur l'autoconsommation, vous pouvez consulter le **Webinaire du CLER à ce sujet "Comprendre les intérêts et les limites de l'autoconsommation d'électricité"**.

Dernière mise à jour : 2 février 2016

De la vente de la totalité...

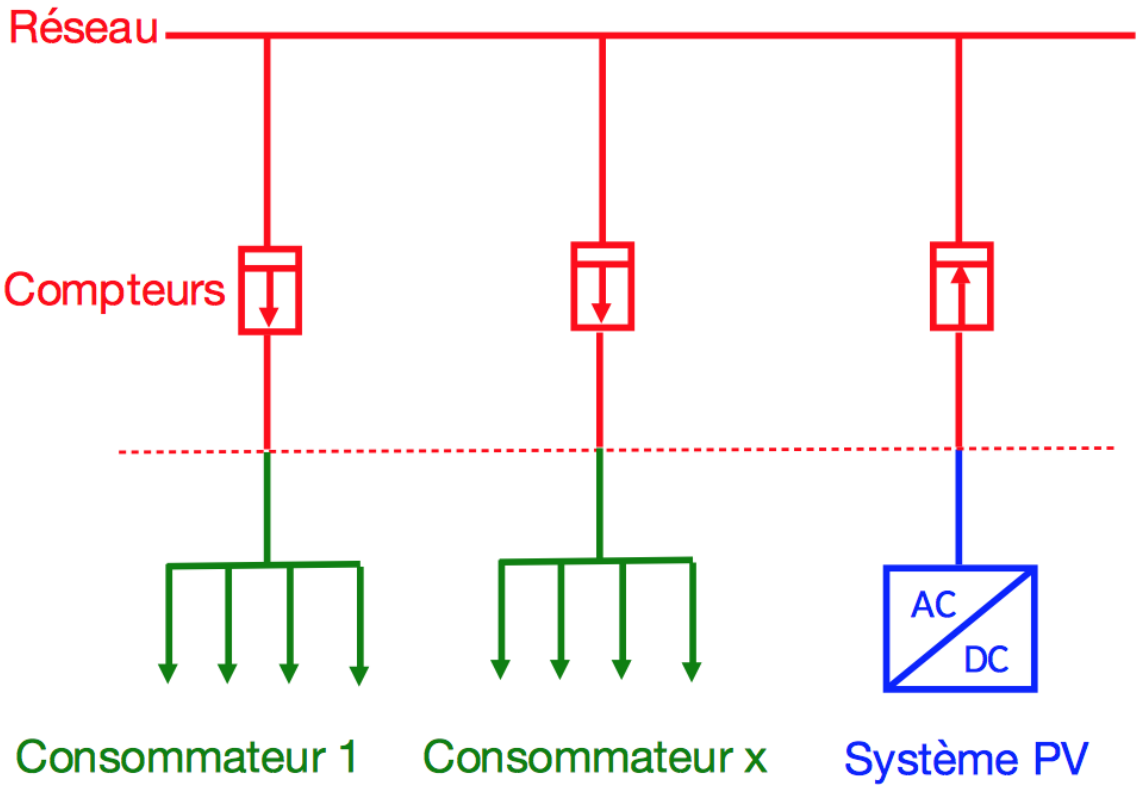

… à l'autoconsommation collective.

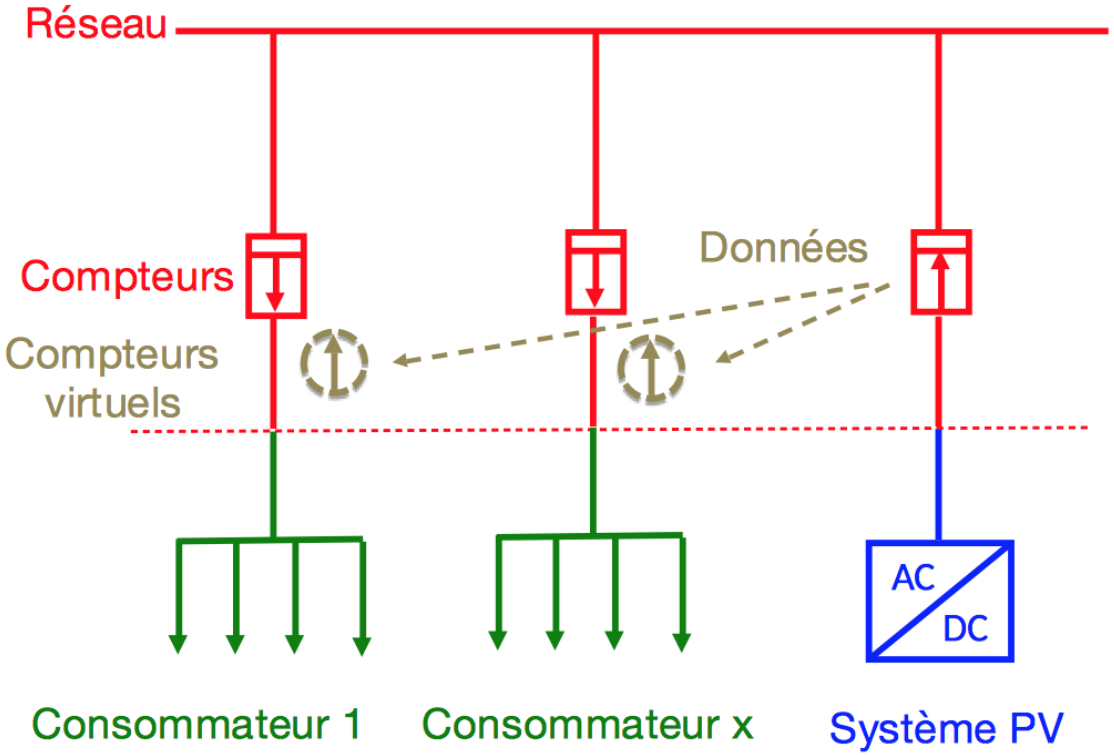

Pourquoi l'autoconsommation ?

HESPUL

Tarifs d'achat (c€/kWh)

Type de tarif	Type de l'installation et puissance totale		01/10/15 au 31/12/15	01/01/16 au 31/03/16	01/04/16 au 30/06/16	01/07/16 au 30/09/16*nh*	01/10/16 au 31/12/16*nh*
Tarif dit T1	Intégration au bâti (IAB)	[0-9 kWc]	25,39	25,01	24,63	24,2x	23,9x
Tarif dit T4	Intégration simplifiée au bâti (ISB)	[0-36 kWc]	14,40	13,82	13,27	12,7x	12,4x
		[36-100 kWc]	13,68	13,13	12,61	12,1x	11,8x
Tarif dit T5	Autres installations sur bâtiment	[0-100kW]	6,12	5,96	5,80	5,65	5,51
Tarif dit T5	Autres installations	[0-12MW]	6,12	5,96	5,80 jusqu'au 29/05/2016 puis 0	0	0

Pourquoi l'autoconsommation ?

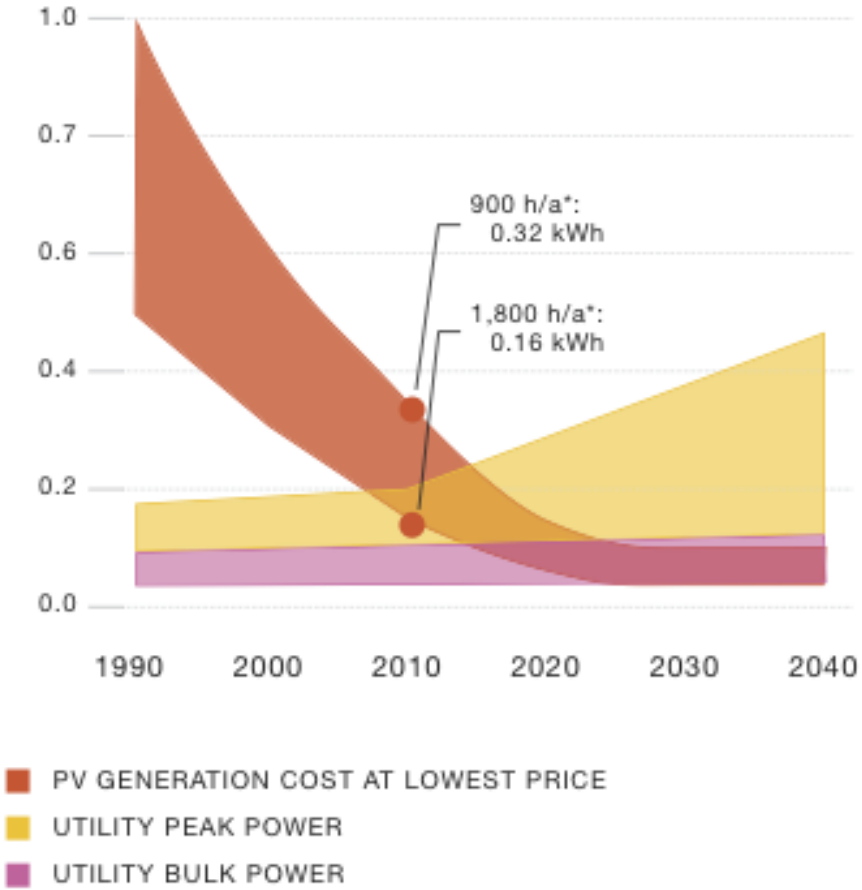

Source: EPIA/Solar Power Europe

Pourquoi l'autoconsommation ?

HESPUL

Votre installation est située dans la zone géographique de raccordement n° 1.

Travaux de branchement :

Travaux branchement	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
Part fixe en production (1)	1	1 591.00 €	20%	1 591.00 €

Travaux d'extension :

Travaux d'extension	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
Consignation réseau HTA Antenne ou Coupure d'artère	1	448.00 €	20%	448.00 €
Constitution du dossier, envoi et suivi des DT pour une commune	1	287.83 €	20%	287.83 €
*Constitution et envoi ARTICLES 2-II	1	622.03 €	20%	622.03 €
Autorisations de passage, par convention obtenue et signée	1	243.40 €	20%	243.40 €
Etablissement de fonds de plans, Forfait petite affaire	1	233.17 €	20%	233.17 €
Mise en chantier réseau aérien	1	540.36 €	20%	540.36 €
*Fourniture et pose PRCS 100kVA avec génie civil	1	9 740.99 €	20%	9 740.99 €
Levé du branchement (décret DT DICT)	1	312.75 €	20%	312.75 €
Marquage piquetage des réseaux (décret DT DICT)	1	44.40 €	20%	44.40 €
Frais de première mise en service (producteur P4)	1	40.16 €	20%	40.16 €
Support HTA d'arrêt ligne secondaire	1	5 076.17 €	20%	5 076.17 €
Construction ligne aérienne secondaire HTA - Unité 1km	0.03	39 680.09 €	20%	1 190.40 €
*Raccordement câble BT dans un poste HTA BT existant	1	218.03 €	20%	218.03 €
*Fourniture pose et raccordement d'un ensemble REMBT G3 300	1	408.74 €	20%	408.74 €
Fourniture et Pose Câble BT souterrain 150 mm² Alu en CD1	10	13.89 €	20%	138.90 €
Réalisation Remontée aéro-souterraine HTA	1	2 384.30 €	20%	2 384.30 €
Raccordement câble HTA Alu dans un poste HTA BT	1	682.16 €	20%	682.16 €

Quels modèles d'autoconsommation ?

Autoconsommation individuelle

Article L 315-1 du code de l'Energie en cours de modification

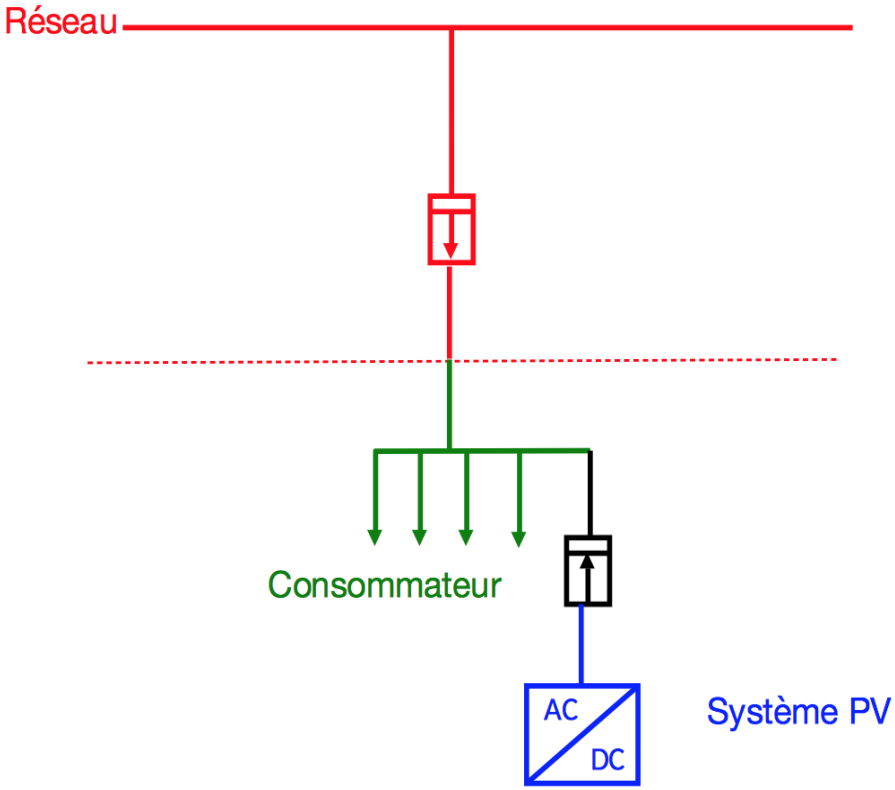

Quels modèles d'autoconsommation ?

Autoconsommation collective

Article L315-2 du code de l'Energie en cours de modification

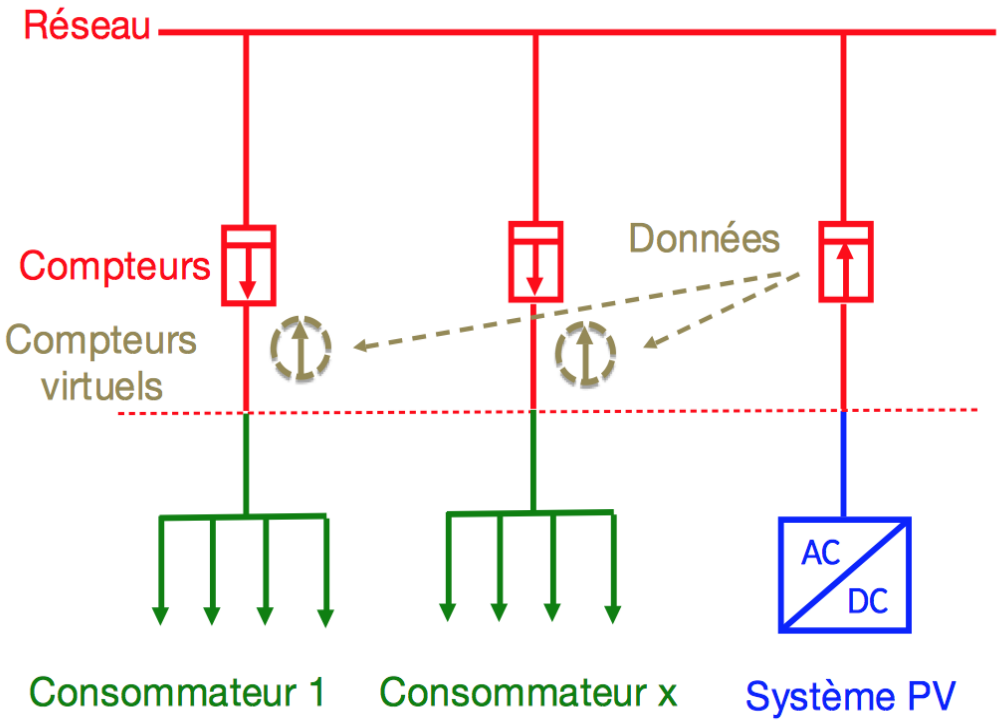

Quels dispositifs de comptage ?

HESPUL

La prestation consiste à effectuer le relevé, le contrôle et les calculs de décompte en vue de l'affectation des flux de consommation au périmètre des responsables d'équilibre de l'hébergeur et du décomptant, et de la publication des données de comptage.

Un point de comptage est en décompte lorsqu'il est raccordé indirectement au Réseau Public de Distribution par l'intermédiaire d'installations électriques privatives appartenant à un tiers appelé hébergeur. La prestation est réservée aux points de comptage en décompte pour lesquels il existe au moment de la demande un contrat en vigueur avec Enedis relatif à l'acheminement.

Tarif prestation

Cette prestation est facturée, par point de comptage en décompte, selon les tarifs indiqués dans le tableau ci-contre augmentés des composantes annuelles de gestion et de comptage prévues aux sections 3 et 4 des règles tarifaires en vigueur pour l'utilisation des réseaux publics d'électricité (la composante annuelle de gestion applicable est celle prévue lorsque le contrat d'accès est conclu par un utilisateur).
Cette prestation est reconduite tacitement chaque année sauf demande expresse adressée au moins 3 mois avant le terme de la prestation.

Service de comptage du point de comptage en décompte	Hébergeur disposant d'un service de comptage	
	À courbe de mesure	À index
À courbe de mesure	**17,76** € HT 21,31 € TTC	**369,48** € HT 443,38 € TTC
À index [HTA ou BT > 36kVA]	**229,80** € HT 275,76 € TTC	**581,76** € HT 698,11 € TTC

Délais standards de réalisation

- La fréquence minimale de transmission de la courbe de mesure est **mensuelle**
- La fréquence minimale de transmission des index est **mensuelle** en HTA et BT > 36 kVA

Contacter Enedis

- **Téléphone, courrier, fax, e-mail.**

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation demandée est considérée comme réalisée lorsqu'ont été effectués exclusivement :

Acte de gestion
- l'élaboration et la gestion du Contrat de Service de Décompte,

Acte de comptage
- la location et l'entretien du matériel de comptage (le cas échéant),
- le contrôle du matériel de comptage,
- le relevé et l'exploitation des données du point de comptage en décompte,
- la validation, la correction et la mise à disposition de ces données de comptage,
- le profilage du point de comptage en décompte (le cas échéant),

Acte de décompte
- le décompte des flux du site hébergeur,
- la transmission des flux, après décompte, au responsable d'équilibre du site en décompte.

Quelle part de taxes ?

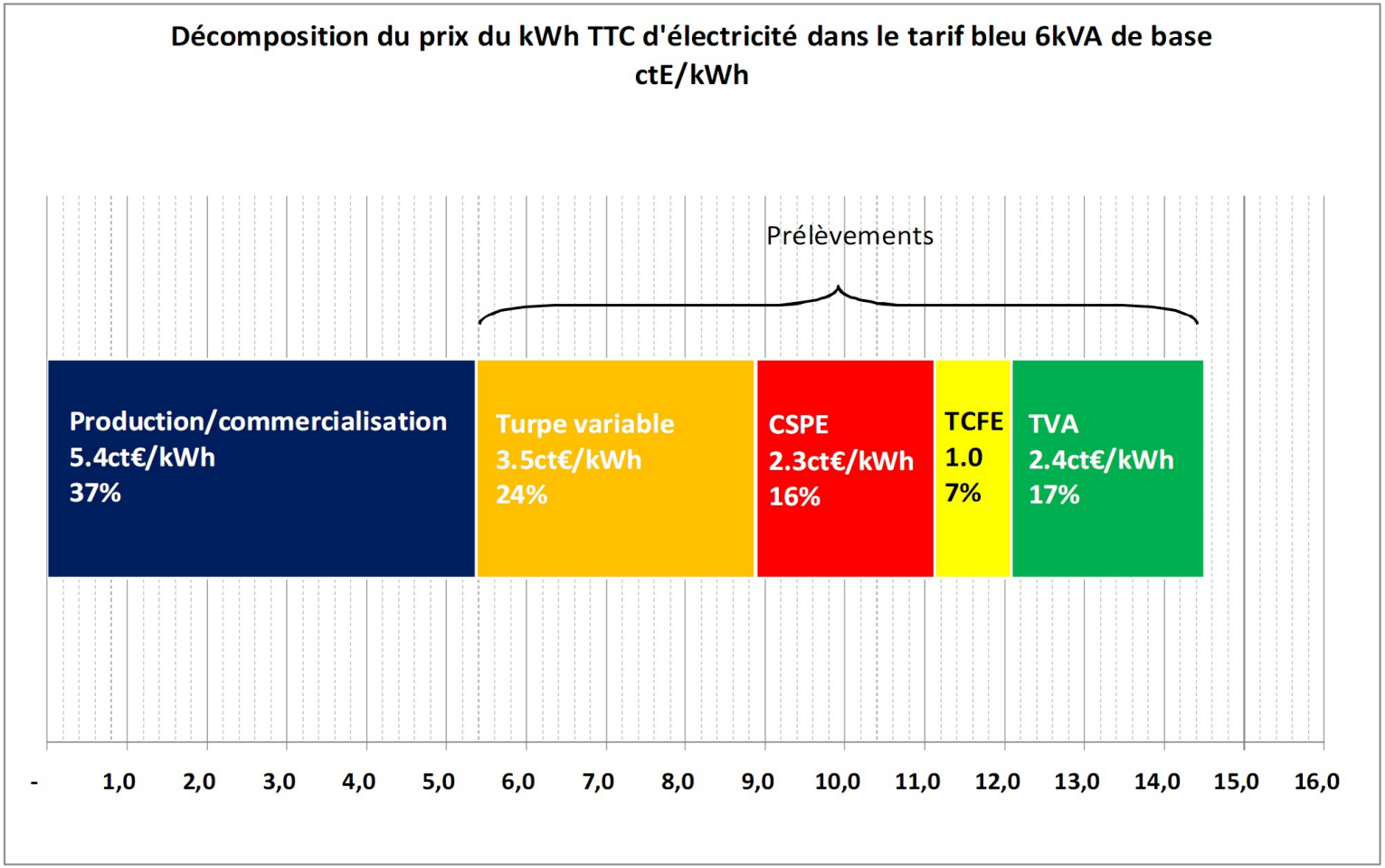

Source: Enertech

Est-ce vraiment adapté à votre situation ?

…

Avez-vous pensé aux autres solutions ?